

Approbation du compte-rendu du  
Conseil Académique du 20 mai 2025.

## Conseil Académique du 30 septembre 2025

### Délibération 2025/09/CAc-001

LE CONSEIL ACADÉMIQUE,

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-4 et L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment son article 24 ;*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- ❖ Approuve le compte-rendu du Conseil Académique du 20 mai 2025.

Toulouse, le 30 septembre 2025

La Présidente  
Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région  
académique et publication :

le 8 octobre 2025



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres : 83

Nombre de membres présents ou représentés : 56

Nombre de voix favorables : 56

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0